

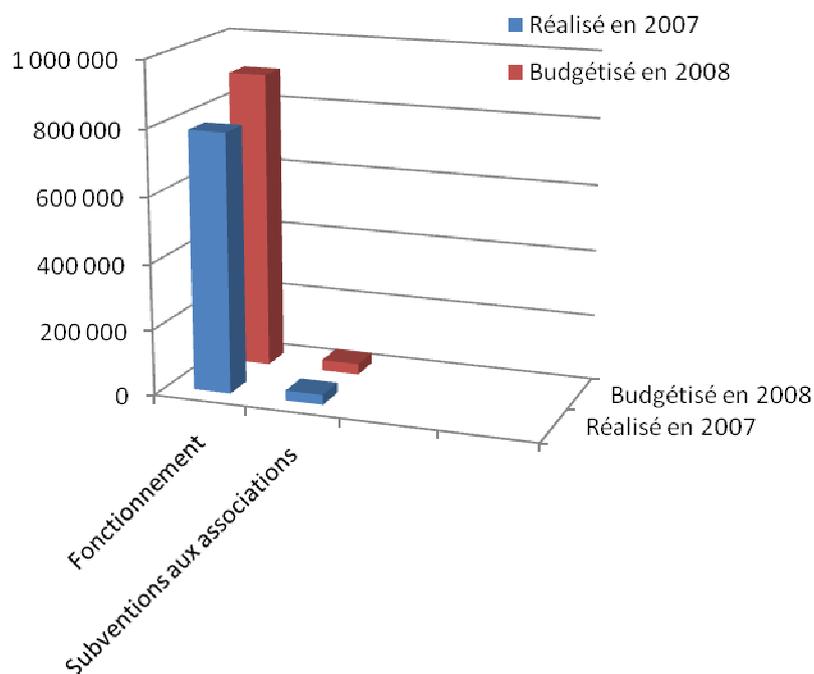
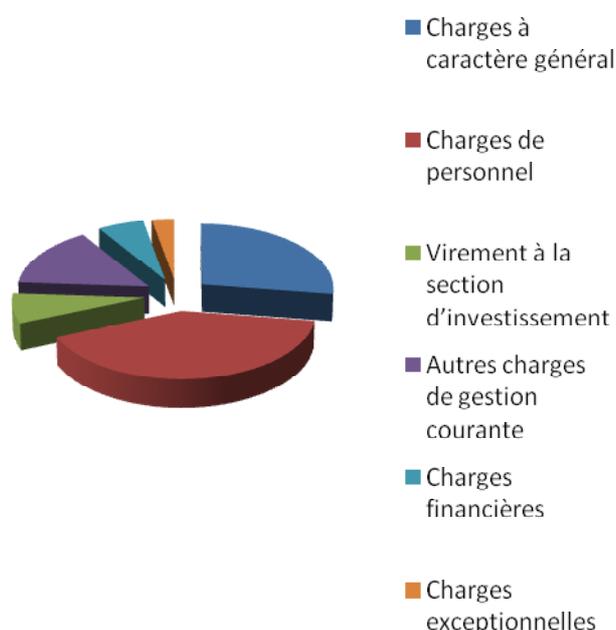
BUDGET PRIMITIF 2008

Section de fonctionnement: c'est la partie du budget regroupant toutes les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité, c'est-à-dire toutes celles qui reviennent régulièrement chaque année.

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général Fournitures, frais de gestion générale, impôts...	247 200
Charges de personnel	370 700
Virement à la section d'investissement	68 206
Autres charges de gestion courante Subventions, participations	135 728
Charges financières	54 100
Charges exceptionnelles	26 052
TOTAL	901 986

Dépenses de fonctionnement

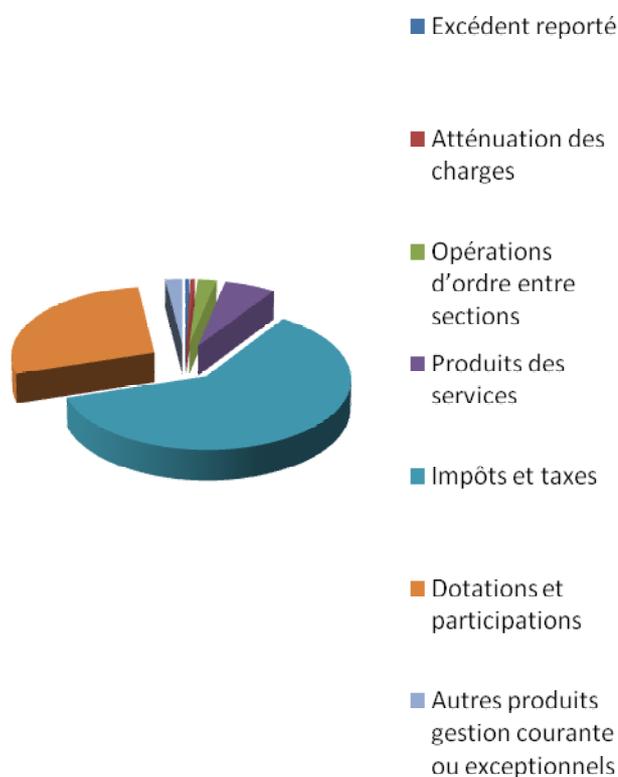


	Réalisé en 2007	Budgétisé en 2008
Dépenses de fonctionnement	785 697	901 986
Subventions aux associations	30 442	33 000

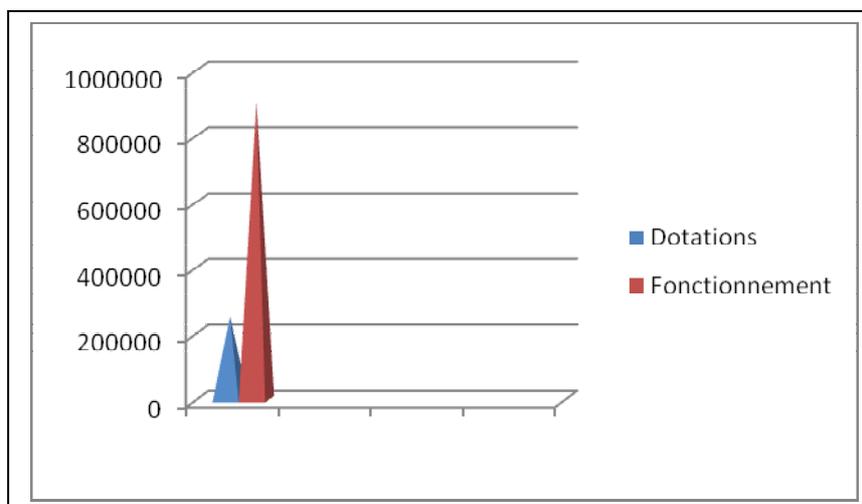
Recettes de fonctionnement

Excédent reporté	4 569
Atténuation des charges	4 500
Opérations d'ordre entre sections	20 000
Produits des services Garderie, cantine (4000 repas), occupation du domaine public (antenne téléphonie mobile Orange, SFR, TDF)	55 076
Impôts et taxes	548 591
Dotations et participations Dotations forfaitaires de l'état	251 060
Autres produits gestion courante ou exceptionnels	18 190
TOTAL	901 986

Recettes de fonctionnement



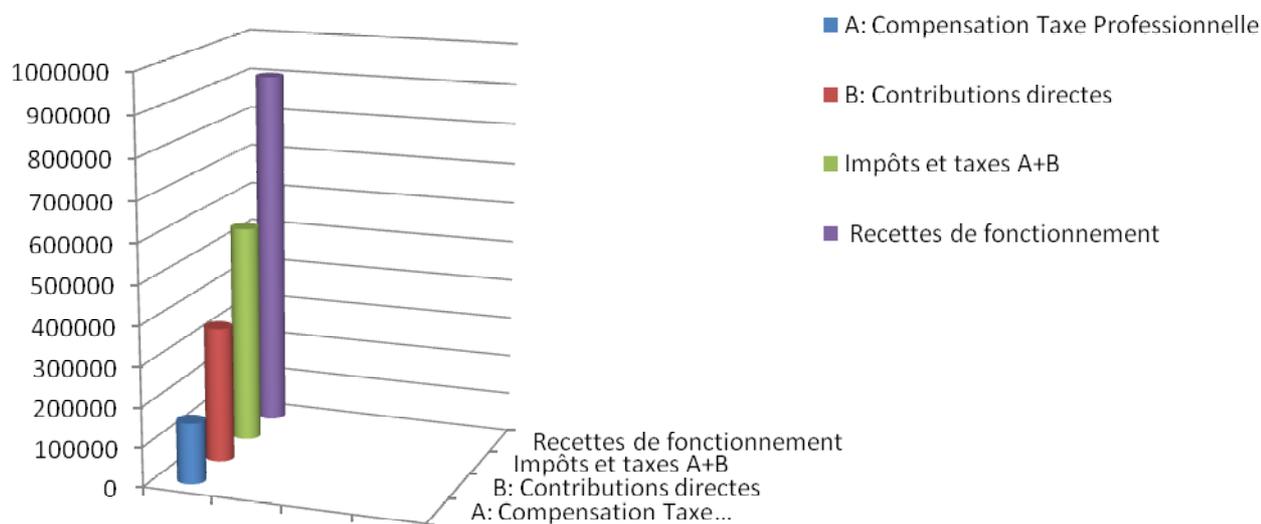
Les dotations de l'état dans le budget de fonctionnement



Ces dotations forfaitaires de l'état représentent moins du tiers des recettes de fonctionnement 2008

Les impôts dans le budget de fonctionnement 2008

Les contributions directes (impôts directement payés par les administrés) représentent 37% des recettes de fonctionnement



Conformément à ses engagements le Conseil Municipal n'a pas modifié les taux d'imposition pour le budget 2008, à savoir

- Taxe d'habitation: 15,26%
- Foncier bâti: 26,98%
- Foncier non bâti: 78,35

Comparaison avec les taux moyens communaux de 2007 au niveau du département

%	Névian	Aude	Différence
T.H.	15,26	14,86	+ 0,4
F.B.	26,98	31,38	- 4,4
F.N.B.	78,35	98,65	- 20,3

Avec un produit fiscal 2008 de 338 999 € les 3 taxes ne représentent que 37,5% des recettes nécessaires à l'équilibre du budget communal.

Le reversement de la compensation sur les taxes professionnelles par la Communauté d'agglomération de la Narbonnaise pour la somme de 154 000 € (dont 100 000 € pour le parc éolien) correspond à 17% de ces mêmes recettes.

Dépenses d'investissement budget 2008

Eclairage- Electrification rurale	Réfection éclairage public aux Arènes	130 000
	Extension du réseau d'éclairage public Rec d' Estric, traverse du Garrigot	
	Dissimulation réseau France Télécom et EdF	
	Mise en sécurité et conformité de bâtiment communaux	
Bâtiment communaux	Réfection secrétariat Mairie	133 500
	Aire de jeu école	
	Achat de mobilier	
	Acoustique salle du Conseil	
	Création et aménagement de parking	
Voirie	Rue du 14 juillet, place et rue de l' Orbieu	851 000
	Aménagement de la place du bicentenaire: fontaine	
	Création de la nouvelle cour des écoles	
	Création de trottoirs	
Matériel et outillage	Balayeuse	19 000
	Illuminations, aspirateur, divers	
Divers	ONF : piste forestière au roc d' agel	35 000
	Plan communal de sauvegarde	
	Plan Local Urbanisme	
Opérations non affectées	Travaux en régie	115 474
	Annuité en capital	
	Cautions locations	
TOTAL		1 283 974